

Acteurs et actrices de la construction européenne

Yves DENÉCHÈRE

RÉSUMÉ

L'Europe n'a que des « pères » fondateurs : les hommes politiques européens qui se sont engagés dans les années 1950 dans la construction communautaire. Pas de femmes donc, et pour cause : elles n'ont alors que de très peu de place dans la vie politique nationale des six États bâtisseurs, même si on peut en identifier quelques-unes, dans l'ombre des fondateurs, à l'origine du projet européen. Mais aucune d'entre elles n'a eu de rôle déterminant. Cette absence initiale des femmes laisse à croire qu'elles ne sont pas intervenues dans la construction européenne. Mais ce qui est vrai pour les années 1950 et 1960 ne l'est plus à partir des années 1980.



Simone Veil présidant une séance du Parlement européen à Strasbourg, le 12 octobre 1979. Photo : © Claude Truong-Ngoc.

S'il n'y a pas de « mère fondatrice » de l'Europe, historiens et surtout hommes politiques et journalistes se plaisent à évoquer des « grands-mères de l'Europe ». Aliénor d'Aquitaine (vers 1122-1204) ou la reine Marie-Amélie de Bourbon (1782-1866) ou plus encore la reine Victoria (1819-1901) sont souvent affublées de cette désignation... afin d'attirer les visiteurs d'une exposition, ou pour faire un bon titre d'article. Aucune d'entre elles n'a construit l'Europe, la qualification de « grand-mère de l'Europe » n'étant due qu'à leur descendance qui a essaimé partout sur le continent.

Incontestablement, Louise Weiss (1893-1983) mérite davantage ce titre qui lui est attribué en raison d'un engagement européen qui ne s'est jamais démenti pendant soixante ans. De la fondation de son journal *L'Europe nouvelle* au lendemain de la Grande Guerre, à ses *Mémoires d'une Européenne* (qui paraissent à partir de 1968), du prix pour la paix qu'elle fonde en 1971 et qui, après sa mort, porte son nom, à son discours inaugural en tant que doyenne d'âge du Parlement européen en 1979, Louise Weiss œuvre pour une Europe plus unie et pacifique. Mais si la journaliste, la féministe, l'euro péiste fait avancer en la promouvant l'idée européenne, elle ne participe pas politiquement à la construction de l'Europe. La première génération de femmes politiques à apporter sa pierre à l'édifice est celle née dans la décennie 1920, les années 1979 et 1989 marquant deux tournants importants.

En mai 1979, six ans seulement après l'entrée de son pays dans la Communauté économique européenne (CEE), Margaret Thatcher (1925-2013) devient Premier ministre du Royaume-Uni. Pour la première fois, au Conseil européen – qui réunit les chefs d'État et de gouvernement – siège une femme... sur neuf ; elle est la seule tout au long des années 1980. Lors du Conseil européen à Strasbourg en juin 1979, les observateurs constatent que « Britain is back ». En 1984, au sommet de Fontainebleau, elle lance une formule revendicative vis-à-vis de l'Europe communautaire : « I want my money back ! » Même si Margaret Thatcher n'est pas une grande constructrice de l'Europe, elle y joue un rôle politique de premier plan. Après elle, depuis 2005, en tant que chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Angela Merkel (née en 1954) n'est que la deuxième femme disposant d'un pouvoir exécutif suffisamment fort pour intervenir de façon décisive dans la construction européenne.

Le Parlement européen est une institution plus propice à l'engagement des femmes sur le chantier européen. Le 17 juillet 1979, lors de la première séance de celui-ci, pour la première fois désigné au suffrage universel, Simone Veil (née en 1927) est élue présidente de cette assemblée qui n'a alors que des pouvoirs restreints. Il revient à celle-ci de démontrer que le Parlement européen est un acteur important de la construction européenne. Simone Veil développe particulièrement les relations extérieures de l'institution, en prenant position sur les grands problèmes internationaux et même en engageant des conversations de type diplomatique avec des États tiers. Ceux-ci la reçoivent davantage comme un chef de gouvernement que comme présidente d'assemblée. Sur le plan international, le rôle de la Commission – sans légitimité populaire – est alors mal connu et la présidence tournante du Conseil européen assez mal définie. Aussi, à l'extérieur, Simone Veil est un peu l'incarnation, la représentante de l'Europe. Elle veut constamment montrer que ce premier Parlement élu au suffrage universel a une légitimité et une indépendance par rapport aux autres institutions de la Communauté, et qu'il incarne l'Europe démocratique. En décembre 1981, Simone Veil est la première femme à recevoir le prix Louise Weiss, « pour son inlassable action en faveur de l'Europe et de la paix ». Au Parlement, d'autres élues s'imposent par leur présence et leur travail sur les dossiers : l'Italienne Maria-Antonietta Macciocchi (1922-2007), les Belges Anne-Marie Lizin (1949-2015) et Antoinette Spaak (née en 1928), l'Allemande Magdalene Hoff (née en 1940), la Française Nicole Péry (née en 1943), la Néerlandaise Hanja Maij-Weggen (née en 1943) et d'autres. Nombre d'entre elles apprennent leur « métier » d'élues européennes auprès de Fausta Deshormes La Valle (1927-2013), chef du service « Information Femmes » de la direction générale Information de la Commission européenne, qui a lancé en 1976 la revue *Femmes d'Europe*. En 1999, vingt ans après Simone Veil, une seconde femme – française elle aussi –, Nicole Fontaine (née en 1942), devient présidente du Parlement européen.

La Commission européenne reste longtemps un club « for men only », selon une expression de la Française Yvette Roudy (née en 1929). Il faut attendre 1989 pour que deux femmes soient nommées commissaires. Il s'agit de la Française Christiane Scrivener (née en 1925), chargée de l'harmonisation fiscale et de la Grecque Vasso Papandreou (née en 1944) aux Affaires sociales. De 1993 à 1995, il n'y a qu'une femme sur 17 commissaires, 5 sur 20 de 1995 à 2004 ; la parité est loin d'être atteinte avec seulement 9 femmes sur 28 dans la commission Juncker de 2014. Si Viviane Reding (née en 1951), Emma Bonino (née en 1948), Loyola de Palacio (1950-2006), Margot Wallström (née en 1954) ont, entre autres, marqué l'institution ; si le poste de Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a été successivement confié à Catherine Ashton (née en 1956) en

2009 et Federica Mogherini (née en 1973) en 2014, la Commission n'avait jamais été présidée par une femme jusqu'à l'élection de l'Allemande Ursula von der Leyen en 2019.

En mai 1989, le Conseil de l'Europe fête ses quarante ans d'existence. La plus vieille institution européenne - en dehors de laquelle s'est faite la construction communautaire - compte alors 23 pays : tous les pays européens à l'exception du bloc de l'Est. L'assemblée du Conseil de l'Europe élit Catherine Lalumière (née en 1935) comme nouveau secrétaire général. C'est la première fois qu'une femme accède à cette fonction et jamais auparavant un Français n'a occupé ce poste. Le contexte de la *perestroïka* et de la *glasnost* des années Gorbatchev est favorable à une nouvelle dimension, à un nouveau rôle de la vieille institution après la chute du mur de Berlin, face aux transitions dans les pays de l'Est et la fin de l'URSS. Alors que la CEE compte 12 membres et n'envisage pas à court terme d'autres élargissements, Catherine Lalumière conçoit le Conseil de l'Europe comme « une sorte de sas de dépressurisation entre les pays de la CEE et les autres pays européens, de l'Ouest comme de l'Est ».

Enfin, au sein des gouvernements des pays membres de la CEE puis de l'UE, des femmes jouent des rôles importants dans la politique européenne des États. En particulier, Élisabeth Guigou (née en 1946) s'investit sous les deux septennats de François Mitterrand dans les affaires européennes, d'abord au secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1985-1990), puis comme ministre chargée de ces questions (1990-1993). Tous les acteurs politiques de l'époque reconnaissent son influence déterminante, notamment dans le processus qui mène au traité de Maastricht (1992).

La contribution des femmes à l'idée d'Europe et à la construction européenne peut ainsi être considérée comme importante et, lors de certains épisodes, sans doute décisive. S'il n'est pas question de majorer ce concours au regard de celle des hommes, elle ne doit pas être cependant oubliée.

BIBLIOGRAPHIE

BOSSUAT, Gérard, *Les fondateurs de l'Europe unie*, Paris, Belin, 2001.

DENÉCHÈRE, Yves, *Ces Françaises qui ont fait l'Europe*, Paris, Audibert, 2007.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/genre-et-europe/le-genre-de-la-citoyennete-en-europe/acteurs-et-actrices-de-la-construction-europeenne>